



★ À LA UNE ★ Visionner le colloque sur l'environnement

Sept heures d'enregistrement sont disponibles en ligne pour revivre le colloque du Pajep sur l'histoire de l'éducation à l'environnement.



Dominique Bachelart et Laurent Besse,
maîtres de conférences,
initiateurs du colloque.

Le colloque « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? France – années 1970-1990 » s'est tenu les 30 et 31 mars 2022 à Paris. Il a conclu un cycle de journées d'étude organi-

sées depuis 2016 par le Pajep. Cet événement fut un véritable succès autant par la qualité des présentations d'une trentaine d'intervenants que par l'intérêt porté aux ateliers sur les archives et la fréquentation de personnalités issues de différents mondes.

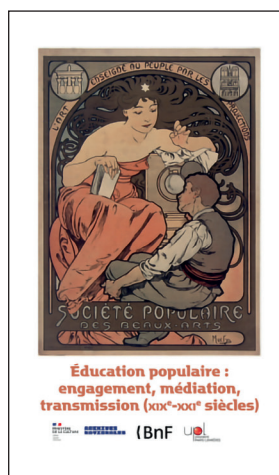
Une captation vidéo des séances plénières avait eu lieu, ayant permis de suivre le colloque en direct. Ces enregistrements sont désormais disponibles sur le compte YouTube du Fonjep¹ et vous permettront de voir, ou revoir, les interventions. Un compte-rendu détaillé de ce colloque dans *20&21, revue d'histoire* vous permettra aussi d'avoir un état des lieux complet des conclusions scientifiques de cet événement. Le conseil d'administration de l'Adajep saisit ici l'occasion de rendre hommage à Daniel Denis, longtemps engagé dans l'éducation populaire au sein des Éclaireuses éclaireurs de France et de la Ligue de l'enseignement, sociologue des pratiques d'éducation, décédé en mai 2022 et que nous avons eu la chance d'entendre pour l'une de ses dernières conférences lors de ce colloque.

Marion Philippe, maître de conférences Staps (histoire du sport) à l'Université Gustave-Eiffel et secrétaire de l'Adajep

1 - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire.

[Cliquez ici](#) pour visionner le colloque sur l'histoire de l'éducation à l'environnement

Actes du colloque « Educ Pop »



Les actes du cycle « Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIX^e-XXI^e siècle) » ont été publiés en ligne par les Archives nationales sous la direction de Jean-Charles Buttier, Clothilde Roullier et Agnès Sandras. Cette série d'événements a été menée en 2018 et 2020 en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, le Fonjep et les Universités de Paris-8, Paris-Nanterre et de Tours. Cet ouvrage présente quatre

axes autour de la transmission des savoirs, des métiers de l'éducation populaire, de l'émancipation par les arts et des nouvelles pratiques d'éducation populaire notamment les activités physiques de plein air. Serge Gerbaud et Alain Roch, administrateurs de l'Adajep, ont collaboré à cet ouvrage.

M.P.

[Cliquez ici](#) pour lire les actes du colloque « Educ Pop »

SOMMAIRE

- 2 Les chantiers internationaux de jeunes
- 3 Les mouvements scouts français entre colonialisme, indépendance et coopération
- 4 Les publications de l'éducation populaire : des documents pour servir l'action
- 5 Archiver, un acte militant / Planète Sciences
- 6-7 Fiche Mémojep
- 8 À découvrir

Rejoignez-nous !
Adhérez à l'Adajep !
www.adajep.org



DU CÔTÉ DES ARCHIVES

La connaissance de l'histoire des chantiers internationaux de jeunes s'enrichit

Retour sur l'histoire de l'association Jeunesse et reconstruction, à l'occasion du don de son fonds historique aux Archives nationales, dans le cadre du Pajep. Il s'agit de l'une des associations pionnières spécialisées dans les chantiers de jeunes volontaires.



Jeunesse et reconstruction, affiche [années 1960], Archives nationales, 20220364/115.

En avril 1948, quatre ans après la Libération, la commission française de l'Unesco lance un appel aux mouvements de jeunesse pour encourager le développement des chantiers de jeunes volontaires. Jean Jusselin, pasteur, Yves Brunswick et Alfred Rosier entendent cet appel et fondent Jeunesse et reconstruction en décembre 1948. Le projet est autant de contribuer à reconstruire le pays en organisant des chantiers consolidant des liens fraternels entre les jeunes européens, que de créer une structure coordonnant et regroupant les mouvements de jeunesse.

L'association connaît des difficultés financières mais parvient, dans les années 1960, à donner aux chantiers un véritable essor. Elle adhère à Cotravaux, organisme paritaire créé en 1959 par Maurice Herzog, alors secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. En mai 1968, l'association voit naître un comité

contestataire qui instaure une révolution autogestionnaire et critique dans ses principes d'action et de gouvernance. Le ministère de la Jeunesse et des Sports n'approuvant pas ce remaniement, l'association perd son agrément et ses subventions et elle est écartée de Cotravaux.

Après une reprise en main dans les années 1970, l'association ouvre deux nouveaux centres dans les années 1980 : le Grand Mas, en Auvergne, et la Chapelle des Pénitents blancs, en Rhône-Alpes, afin de répondre à la multiplication des chantiers sur le territoire et à un besoin de proximité dans leur organisation.

Jeunesse et reconstruction organise aujourd'hui entre 30 et 50 chantiers chaque année en France, en s'appuyant sur quelques 400 bénévoles. Elle envoie aussi des volontaires français sur des chantiers partout dans le monde. Ces dernières années, la crise du Covid-19 et la guerre en Ukraine ont été des facteurs de perturbation importants.

Jonathan Landau, archiviste Fonjep mission Pajep

Un fonds précieux pour la recherche

Le fonds d'archives de l'association Jeunesse et reconstruction a été repéré et expertisé par le Pajep pour la première fois en 2007. En 2019-2021, Arnaud Loustalot, docteur en histoire et spécialiste des chantiers de jeunes, est venu consulter le fonds pour ses recherches¹. Son rôle de sensibilisation a été déterminant et c'est finalement au début de l'année 2022 que l'association a contacté le Pajep.

Les archives de l'association, d'une importance pourtant modeste (7,5 mètres linéaires), permettent, par exemple, de retracer le déroulement des évènements de mai 1968 et illustrent de façon très complète le processus d'organisation des chantiers sur une large période (1957-2011). Le fonds, conservé sous la cote 20220364, est librement communicable. Il vient s'ajouter aux autres fonds du Pajep des précédents déposants de ce secteur que sont Concordia, les Compagnons bâtisseurs, les Amis du Service civil international et Solidarités Jeunesses.

J.L.

1 - « L'appel des chantiers : histoire d'une expérience éducative et militante. Les chantiers internationaux de jeunes volontaires en France de 1920 aux années 1990 », thèse soutenue en 2020.

Les mouvements scouts français entre colonialisme, indépendance et coopération

Claire Nicolas, post-doctorante à l'École des études orientales et africaines de l'Université de Londres, est venue étudier les fonds du Pajep sur l'histoire des mouvements scouts en Afrique.



Troupe d'éclaireurs laïcs à Bouaké, Côte d'Ivoire, 1955, AD94, EEDF, 542J 420

Les archives du Pajep comportent des dossiers passionnants pour qui s'intéresse à l'histoire des mouvements scouts francophones, de part et d'autre de la Méditerranée. Le fonds des Éclaireuses éclaireurs de France, conservé aux Archives du Val-de-Marne à Créteil, permet de se pencher sur l'histoire des mouvements scouts en Côte d'Ivoire dans les années 1950 (archives privées de René Dumeste). Le fonds est très riche, allant de courriers personnels à des documents institutionnels, en passant par des photographies et des coupures de presse. Au-delà de la seule Côte d'Ivoire, il renseigne sur l'histoire du Collège africain et malgache des éclaireurs laïques, une initiative visant à soutenir les scoutismes francophones africains depuis la France, après les indépendances. On y découvre des projets comme la Caravane africaine ou le Centre africain de formation. Il permet aussi de comprendre les positions d'acteurs et actrices originaires du Sénégal, de Côte d'Ivoire ou de France, vis-à-vis du domaine de l'éducation populaire et des sports, mais aussi plus largement, de l'enjeu de « l'africanisation du scoutisme ».

D'autres fonds basés en Ile-de-France peuvent être utiles aux historiens des scoutismes intéressés par l'histoire coloniale : les archives privées des Scouts et guides de France (Paris), les archives de la Fédération française des éclaireuses de la Bibliothèque Marguerite Durand (Paris), ou encore le fonds des Éclaireurs unionistes, conservé par la Société de l'histoire du protestantisme français (Paris). Enfin, les lettres du

chef scout Jean Beigbeder, envoyées à son père depuis Tananarive de 1924 à 1927, ont récemment été éditées par Claire-Lise Lombard et Faranirina Rajaonah. Elles offrent un aperçu particulièrement précieux et détaillé de la situation coloniale malgache, de la mise en place d'un mouvement d'éducation populaire, et des rivalités interconfessionnelles qui traversent les scoutismes coloniaux.

Toujours en Europe, l'histoire de la coopération et des scoutismes d'Afrique francophones peut aussi être éclairée par un fonds trop mé-

connu : celui de la Fédération des éclaireuses suisses, conservé aux Archives fédérales suisses à Berne. Il comporte plusieurs centaines de pages de courriers relatifs à un projet de coopération entre des éclaireuses suisses et ivoiriennes, de 1968 à 1975. Ces courriers permettent d'affiner l'histoire de la coopération entre la France et son ancienne colonie, mais aussi de contribuer à une histoire transnationale du scoutisme féminin.

Dans l'ensemble, ces différents fonds d'archives informent sur l'histoire coloniale et postcoloniale française, dans le domaine de l'éducation populaire et des sports. Ils seront particulièrement utiles aux historiens et historiennes des scoutismes français désireux d'interroger le passé colonial et postcolonial de ces mouvements. Par leur richesse et leur diversité, ils peuvent aussi bien contribuer à des histoires institutionnelles qu'à des travaux d'histoire politique ou sociale.

**Claire Nicolas, post-doctorante
à l'Université de Londres**

[Cliquez ici](#) pour visionner un film sur les
Éclaireurs unionistes de Madagascar en 1951

[Cliquez ici](#) pour visionner un film sur un chantier
des Éclaireurs de France au Mali en 1959

L'ADAJEP ET SES MEMBRES

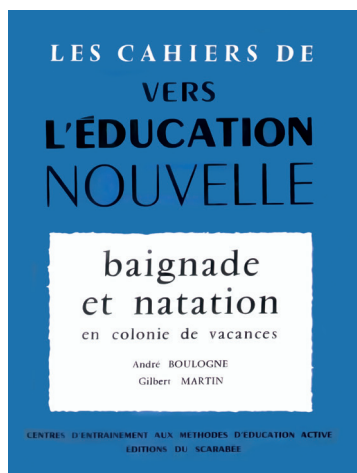
Les publications de l'éducation populaire : des documents pour servir l'action

La plupart des associations publient une ou plusieurs revues rassemblant des informations politiques, pédagogiques, militantes, pratiques, etc. Ce phénomène mériterait d'être analysé en tant que tel, tant ces publications ont pu jouer un rôle important dans l'histoire des associations.

Les revues, bulletins, publications, périodiques, etc. peuvent nous en apprendre beaucoup sur la place des associations dans la société et leur vision de celle-ci. Largement sous exploitées dans leurs diversités, ces sources, qui sont privilégiées par quelques chercheurs, méritent qu'on y accorde une attention plus grande.

Cette documentation permet plusieurs niveaux de lecture utiles à une meilleure compréhension des associations et fédérations d'éducation populaire : nature des activités, type de public, objets de controverse, modalités de gouvernance, type de partenariat, évolution des projets associatifs et pédagogiques.

La revue des Ceméa analysée



Vers l'éducation nouvelle, 1957, AD94, Ceméa, 512J 931

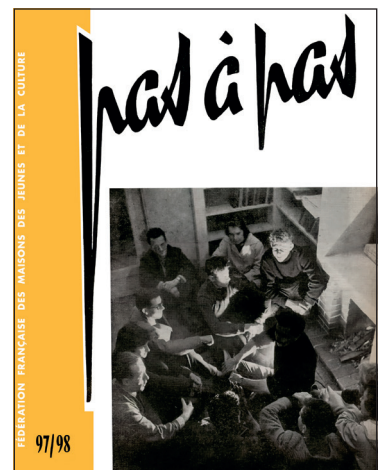
Les revues apportent donc des éléments primordiaux pour ce qu'elles disent des mouvements ; mais elles peuvent aussi être analysées en tant que telles. C'est ce qu'a initié l'Injep¹ en 2021 avec une revue emblématique de l'éducation populaire : *Vers l'éducation nouvelle. Étude exploratoire de la revue des Ceméa*² (1946-2016), dirigé par Laurent Guttierrez. Ce rapport de recherche

aborde successivement la politique éditoriale de cette revue, sa structure et l'état de la localisation de cette collection en France. Un repérage des auteurs des articles publiés permet de retrouver les noms de celles et ceux qui ont œuvré à son élaboration. Ce rapport met également à l'étude, à partir de mots clés, les thématiques traitées ainsi que le rôle et la place de l'iconographie. Les différentes formes de stages ainsi que les formations proposées, selon leurs intitulés, sont également analysées. Enfin, le dépouillement de ce périodique a permis de repérer comment s'est opérée la diffusion des Ceméa à l'international.

D'autres revues peuvent se prêter à ce type de travail. *Les Cahiers de l'animation*, revue créée au début des années 1970 par l'Inep³, et désormais en ligne sur le site gallica.bnf.fr, constituent quant à elles un exemple intéressant : instrument d'échanges entre chercheurs et acteurs, elle avait pour but de développer une réflexion approfondie sur les problèmes d'animation et de formation à l'animation par la diffusion de recherches, d'études, d'enquêtes et d'analyses d'expériences.

Les revues conservées au Pajep

Au Pajep, les revues sont conservées au sein des fonds parmi les comptes rendus de réunions, les dossiers de suivi d'affiliation ou les documents iconographiques. Ce type de collecte est toutefois moins systématique aujourd'hui dans la mesure où ces documents font l'objet d'une obligation de dépôt légal⁴ et doivent à ce titre être



Pas à Pas, 1997, AD94, FFMJC, 513J 289

versées à la Bibliothèque nationale de France (BNF). Les revues du Pajep constituent donc des séries complémentaires à celles de la BNF. Cependant, l'intérêt pratique de les avoir à disposition au même endroit que les autres documents d'archives (en particulier ceux renseignant les processus d'élaboration de ces revues) est indéniable.

Pour valoriser ces matériaux, le Pajep a constitué et mis en ligne quelques outils appelés à se multiplier dont une base de données partielle des numéros de *Pas à Pas* de la FFMJC⁵ et un catalogue général.

Jonathan Landau, archiviste Fonjep mission Pajep, et Emmanuel Porte, chargé d'études et de recherches à l'Injep

1 - Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.
2 - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

3 - Ancêtre de l'Injep actuel.

4 - Loi n°92-546 du 20 juin 1992 relative au dépôt légal.

5 - Fédération française des Maisons de jeunes et de la culture.

Archiver, un acte militant

L'Institut d'histoire sociale, qui conserve les archives de la CGT, a créé des outils pour sensibiliser les militants syndicalistes à la conservation de leur histoire. L'Adajep l'a rencontré.



Depuis quatre ans, l'Adajep s'attache, à travers le projet « L'histoire se construit aujourd'hui », à élaborer un outillage simple et compréhensible par tous pour sensibiliser les associations de jeunesse et d'éducation populaire à l'importance de conserver leurs archives et les accompagner concrètement dans cette démarche. Lors du comité de pilotage du 23 sep-

tembre 2022, l'association a eu le plaisir de recevoir Aurélie Mazet et Rafael Martinez, responsables des archives de la CGT, qui mènent une action de même nature auprès des militants.

La confédération s'est en effet dotée récemment d'un logo spécifique, d'un slogan « Archiver c'est aussi militer », et d'une affiche. Elle a produit un petit film de sensibilisation et deux guides pratiques à destination des militants, l'un plus politique « Les archives sont notre histoire », et l'autre plus technique, « Archiver un acte militant ». Des formations sont également mises en place qui intègrent des conseils pratiques de conservation mais également une sensibilisation au patrimoine du syndicat, au lien existant entre conservation des archives d'hier et action militante d'aujourd'hui, et aux enjeux politiques dans la construction du récit historique.

« Tant que les lapins n'auront pas d'historiens, l'histoire sera toujours racontée par les chasseurs » : ces mots, de l'historien américain Howard Zinn, placés en introduction d'un des guides, s'appliquent autant à l'histoire de l'éducation populaire qu'à celle des syndicats. La démarche de sensibilisation engagée par la CGT offre des perspectives qui ne peuvent qu'intéresser l'Adajep pour parfaire l'outillage mis à disposition des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Sylvie Rab, Fédération nationale des Francas, coordinatrice du comité de pilotage « L'histoire se construit aujourd'hui » de l'Adajep

Planète Sciences fête ses soixante ans

Initialement nommée Association et Fédération nationale des clubs scientifiques (ANCS et FNCS), puis regroupée dans l'Association nationale sciences techniques jeunesse (ANSTJ) en 1977, l'association est devenue Planète Sciences en 2002.



**1962 Une aventure scientifique
2022 pour les jeunes**

Ces appellations successives s'expliquent par une évolution d'une structure fédérative à une organisation associative régionalisée, et d'une image très centrée sur l'espace vers une ouverture à de nombreux domaines scientifiques ex-

périmentaux, mais toujours en poursuivant son action d'éducation scientifique et technique pour le plus grand nombre de jeunes et au plus haut niveau pour chacun d'entre eux.

Quatre personnes ont marqué en profondeur la vie de l'association. Tout d'abord celui qui en a créé l'esprit, Jean-Claude Guiraudon, initiateur de nombreux projets irréalisables que nous réalisons avec lui, et qui participera aussi à la constitution des Petits Débrouillards, des Exposciences et du Mouvement international pour le loisir scientifique et technique. Avec lui, son inséparable compagnon Marcel Lebaron, hélas décédé, responsable de la section Jeunesse du Centre national d'études spatiales. Enfin, Pierre Quérard et Jean-Pierre Ledey, capitaines d'industrie à Matra Espace, qui, à eux deux, présideront l'association pendant 52 ans !

A l'origine, nos actions privilégiaient les clubs et les centres de vacances. Nos actions actuelles se répartissent dans les milieux extrascolaires, scolaires et territoriaux et les regroupements nationaux. Pour ses 60 ans, notre association s'installe à Evry (91) où nous avons inauguré notre nouvel Espace des sciences. Nous avons réalisé un film sur nos activités et nous ferons une grande fête qui réunira jeunes et anciens animateurs. Nous préparons également un deuxième dépôt d'archives au Pajep pour la période des années 2000 et il semblerait que nous soyons la première association à l'envisager de façon numérique.

Guy Préaux, vice-président de Planète Sciences et administrateur de l'Adajep

Pour découvrir les outils de la CGT de sensibilisation à la conservation des archives

Un film
[Cliquez ici](#)

Deux guides
[Cliquez ici et ici](#)

DANS MON ASSO, ON PREND SOIN DE NOS ARCHIVES !



COMMENT FAIRE ?

Protéger les archives
et affronter les sinistres



REPÈRES

Les conditions
de conservation idéales
des archives



TÉMOIGNAGE

Jean-Luc Pieuchot, ancien
responsable des Centres
d'entraînement aux méthodes
d'éducation active (Ceméa)

« Nos archives ont été
noyées dans un dégât
des eaux ! »

Les archives sont des supports vivants ! Il est donc indispensable de les conserver correctement pour qu'elles ne s'abiment pas ou pire qu'elles ne subissent l'épreuve de l'eau ou du feu !

■ COMMENT FAIRE ?

🌿 PROTÉGER LES ARCHIVES ET AFFRONTER LES SINISTRES 🌿

Les archives sont plus fragiles qu'on ne le pense. Or, les coûts liés à la prévention sont toujours moins élevés que ceux provoqués par la perte de documents ou nécessaires à leur restauration.

Protéger (simplement) les archives

Les archives papier doivent être rangées dans des **chemises** et des **boîtes** (ou cartons) d'archives solides et **chimiquement neutres** : cet équipement constitue leur première et meilleure protection. Penser à retirer les trombones, qui, en rouillant, dégradent le papier tout comme les pochettes plastiques qui, avec le temps, abîment les documents.

Les documents conservés sur support magnétique sont particulièrement fragiles. Les bobines de films, par exemple, apprécient des températures tempérées (12°) et sont à ranger horizontalement.

Les boîtes ne doivent pas être posées par terre et les unes sur les autres mais **en hauteur** : pas trop près du sol (en cas d'inondation), pas trop en hauteur (pour pouvoir les saisir), pas trop serrées les unes aux autres, jamais en face d'un climatiseur ou sous des **canalisations** (risque de fuite) et loin de toute substance inflammable. Il est possible de s'équiper d'armoires ignifugées pour les pièces les plus précieuses.

Aménager les locaux de conservation

Conserver les archives en sous-sol ou sous une toiture augmente les risques : débordement des égouts en période d'orage, remontées de la nappe phréatique, mauvaise étanchéité des toitures ou des parois, etc.

Le local doit être bien isolé, sans canalisation, à l'abri de la **lumière extérieure** et fermé à clé, les installations électriques saines, la toiture étanche. Les issues sont à obturer pour empêcher la venue des rongeurs. Éviter de placer des étagères contre un mur donnant sur l'extérieur et de trop les charger. Il est important que l'air soit renouvelé et brassé et d'assurer d'un dépoussiérage régulier.

Si des documents sont empruntés pour faire des copies, placez une fiche-témoin renseignée à l'endroit de la boîte consultée et assurez un suivi. Les boîtes sorties ne doivent pas rester trop longtemps dans les bureaux.

Prévenir les sinistres

Prévoir des détecteurs d'incendie et des extincteurs, facilement accessibles. Partout, la circulation doit être libre. Si certains documents sont à sauver en priorité, les identifier et de les localiser par une signalétique visible de tous.

Gérer les sinistres

Ils peuvent être divers : inondation, incendie, retours d'égouts, dégâts causés par des insectes... En cas d'incendie ou d'inondation, il faut **réagir rapidement**. Le sauvetage des archives est une opération collective dont les mots clés sont : préparation ; communication ; coordination. L'utilisation de talkie-walkies peut s'avérer utile. Voici les phases et principes d'action :

- ✓ Identifier un chef d'équipe
- ✓ Sécuriser et fermer les lieux sinistrés
- ✓ Désigner des lieux de repli des documents sinistrés
- ✓ Évacuer dans des caisses percées les boîtes d'archives prioritaires dans une zone de repli

En cas d'inondation :

- Assécher le sol
- Identifier puis séparer les documents secs et les documents mouillés (attention, ceux-ci auront doublé de volume)
- Sécher rapidement les documents mouillés puis les dépoussiérer et les désinfecter par des entreprises spécialisées

En cas d'incendie, n'oubliez pas que les archives seront inondées par les pompiers ou les systèmes d'extinction automatiques...

Documentez le sinistre de façon détaillée pour remplir les déclarations auprès des assurances et fournir une mémoire.

Les insectes type cafards, termites, vrillettes ou coléoptères peuvent causer des dégâts : déjections, creusement de galeries, trous d'envol, secrètement... Certains se nourrissent même de papier. Des entreprises existent pour éradiquer les populations ou restaurer les documents sinistrés.

REPÈRES

LES CONDITIONS DE CONSERVATION IDÉALES DES ARCHIVES

Dans un local d'archives, la **température** et l'**humidité ambiante** (on parle aussi d'humidité relative ou d'hygrométrie) sont déterminantes. L'environnement idéal est :

- ✓ Une température **stable** d'environ **19°C**
- ✓ Une humidité ambiante **stable** d'environ **50%**

Cette stabilité est cruciale : les fluctuations climatiques rapides, fortes et répétées sont un grand facteur de fragilisation. En outre, le papier et le carton absorbent l'humidité. Lorsque celle-ci est trop élevée, des **moisissures** apparaissent et causent des dégâts pouvant être irrémédiables. Lorsqu'elle est trop basse, les documents se dessèchent. Enfin, une température trop élevée accélère les réactions chimiques et donc, le vieillissement des matériaux. Il faut toujours privilégier la gestion de l'humidité sur celle de la température et non l'inverse. En climat ou contexte humide (plus de 65% d'humidité), l'installation temporaire de déshumidificateurs est requise. Ces facteurs doivent être régulièrement surveillés.

TÉMOIGNAGE



JEAN-LUC PIEUCHOT, ANCIEN RESPONSABLE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE (CEMÉA)

Quelle type de sinistre avez-vous rencontré ?

C'était il y a 12 ans, lors du pont de l'Ascension : le siège national des Ceméa a été cambriolé. Les locaux étaient fermés et personne n'était présent. Les cambrioleurs ont donc eu le temps de procéder. Dans un local technique au service finances et ressources humaines, il y avait un coffre-fort dans lequel étaient conservés des documents sensibles ou importants. Les cambrioleurs ont ouvert le coffre : sûrement déçus de ne pas y trouver d'argent liquide (conservé ailleurs) ils ont mis le feu aux dossiers qui s'y trouvaient – ou alors la perceuse qu'ils ont utilisée a mis le feu aux documents. Quelles ont été les pertes et comment avez-vous géré la situation ? La plupart des documents que contenait le coffre ont été perdus ; il s'agissait des différents statuts, règlements, déclarations officielles, documents originaux d'agréments, donc un ensemble administratif important ainsi que

plusieurs dossiers du personnel, des contrats de travail... Certes nous avons déjà à l'époque scanné et conservé informatiquement la plupart des documents, mais pas tous... Nous avons donc cher-

« Nous avons décidé (...) de ne plus garder de documents sensibles dans un coffre-fort car cela attire l'attention. »

ché dans différents dossiers si des doubles, ou des photocopies existaient, pour reconstituer ces dossiers ; ce ne fut pas facile et surtout ce fut incomplet.

Quelles ont été les décisions prises ?

Tout d'abord, nous avons décidé, comme pour l'argent liquide, de

ne plus garder de documents sensibles dans un coffre car cela attire l'attention. Donc comme ces documents n'étaient pas consultés fréquemment, nous les avons mis aux archives, après avoir fait des copies de sécurité. Et bien entendu, nous avons mis une alarme dans nos locaux ; mais il faut savoir qu'un coffre quel qu'il soit peut être ouvert : c'est une question de résistance et de durabilité. Nous avons donc choisi d'investir dans des armoires blindées, ignifugées, avec une durée de résistance supérieure au délai d'intervention des gestionnaires de l'alarme ; dans les cambriolages qui ont suivi - il y en a eu deux depuis - nous n'avons perdu que des ordinateurs portables ou des écrans et subi du vandalisme (portes et/ou serrures fracturées). Le local « archives », lui, qui n'est pas facilement accessible, n'a jamais subi aucune intrusion lors de ces 3 cambriolages !

Cette 10^e fiche Mémojep fait partie du projet « L'histoire se construit aujourd'hui », mené par l'Adajep. Les fiches 1 à 9 sont téléchargeables sur www.adajep.org. Cette fiche comporte une annexe également téléchargeable.

ADAJEP INFO PAR MAIL



Pour recevoir *Adajep Info* en PDF par mail, et d'autres informations de l'Adajep et du Pajep, envoyez vos coordonnées à :

pajep@fonjep.org ou adajep.pajep@gmail.com

Anciens numéros disponibles sur www.adajep.org

L'ADAJEP



L'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep) est membre du Pajep et participe à ses actions. Elle sensibilise tous les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire à la sauvegarde de leurs archives, du niveau local au niveau national.

Liste des associations adhérentes et bulletin d'adhésion sur www.adajep.org

Contact : Philippe Bordier, président de l'Adajep
ADAJEP chez FONJEP

51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris

Tél.: 06 75 24 73 73 / Mèl : adajep.pajep@gmail.com

LE PAJEP



Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) accompagne les associations nationales dans le dépôt de leurs fonds aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales, et incite celles qui ont un rayonnement local à s'adresser aux Archives départementales ou municipales. Le Pajep organise des expositions, des journées d'étude, des colloques et publie des ouvrages. Il rassemble six partenaires : le ministère chargé de la Jeunesse et de l'éducation populaire avec le concours du Fonjep, le ministère chargé de la Culture, le conseil départemental du Val-de-Marne, les Archives nationales, les Archives nationales du monde du travail et l'Adajep.

Pour confier des archives ou signaler l'existence de fonds, contacter : Jonathan Landau

Tél. : 06 80 48 07 29 / Mèl : pajep@fonjep.org

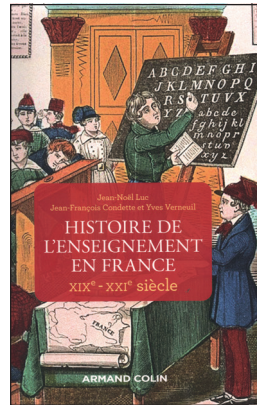
Retrouvez le Pajep sur

Le site des Archives départementales 94

Le site du Fonjep

À DÉCOUVRIR

Histoire de l'enseignement en France XIX^e- XXI^e siècle



La démarche de ce superbe ouvrage, codirigé par Jean-Noël Luc, universitaire et président du comité scientifique du Pajep, ne peut que toucher les militants et les professionnels de l'éducation populaire. Très documenté, il montre les luttes, les réussites mais aussi les difficultés pour rendre l'enseignement accessible à tous, sans discrimination de sexe, de classes, de lieux. L'apport des mouvements d'éducation populaire fait l'objet de chapitres, depuis la création de la Ligue de l'enseignement au XIX^e siècle jusqu'à la percée des mouvements et des associations après la Seconde Guerre mondiale avec le rôle essentiel des colonies de vacances et des centres aérés.

Philippe Bordier, président de l'Adajep

→ Jean-Noël Luc, Jean-François Condette, Yves Verneuil, *L'Histoire de l'enseignement en France, XIX^e-XXI^e siècle*, Armand Colin, 2020, 416 p.

Dans les marges, 30 ans du Fonds Michel Chomarot

Personnalité lyonnaise des arts et de la culture, militant LGBTQI+, ancien chargé de mission au patrimoine sous les mandats de Gérard Collomb, maire de Lyon, Michel Chomarot collectionne depuis toujours ce qui n'est pas de la culture « patrimoniale ». Une exposition en cours à Lyon en présente une infime partie : tracts, affiches, 45 tours, photos de famille, bibelots, jeux, livres populaires... Elle interroge les rapports sociaux, la domination et l'histoire même qui construit son récit dans les archives conservées. Marginalité, illégitimité et rebus de l'histoire sont les maîtres mots qui y guident la déambulation !

Jean-Luc Pieuchot, trésorier de l'Adajep

→ Exposition jusqu'au 28/01/2023, Bibliothèque de la Part-Dieu, Lyon, entrée libre.

AGENDA

6 mars 2023 : Assemblée générale extraordinaire de l'Adajep

1^{er} juin 2023 : Assemblée générale ordinaire de l'Adajep